



L'Optimist

N°37

ÉDITION DU MOIS DE OCTOBRE 2018 - RÉDACTION CFTC DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD



2018 : L'ANNÉE DES CHOIX

ACTUALITES

DOSSIER

SYNDICALEMENT VÔTRE

LE BILLET D'HUMEUR

A ... VENIR



L'Optimist

N°37

EDITO

CFTC : LES VISAGES DU SYNDICALISME

Pour vous, 16 militants CFTC ont accepté d'apporter leur témoignage dans notre journal. **Quelle fierté ! Pour la CFTC, pour le syndicalisme.** Quoiqu'on en dise la CFTC du Conseil Départemental du Nord vit à l'heure de l'engagement syndical, un engagement renouvelé pour certains, nouveau pour d'autres mais porté par tous et pour tous avec un esprit constructif et optimiste. Retrouvez le témoignage de nos collègues au fil des pages ponctuant nos articles.

16 parcours, 16 témoignages, 16 vies...un même engagement. Ces militants qui n'ont pas simplement rejoint un syndicat, mais une équipe où le dialogue et l'écoute sont primordiaux, se sont dévoilés et se sont exprimés avec leurs mots. Tous ont la même **conviction** : faire vivre des valeurs en toute indépendance, avoir une force de proposition qui compte au sein de notre collectivité et la même **motivation** : mettre l'humain au cœur de notre collectivité.

Ces collègues sont prêts à **vous accompagner pour défendre vos intérêts et contribuer à votre épanouissement professionnel** par le biais de plusieurs leviers : l'amélioration de vos conditions de travail, l'égalité de traitement entre tous les agents, l'amélioration de votre pouvoir d'achat, des moyens adaptés pour un service public de qualité, de nouvelles perspectives en matière de formations, la reconnaissance de la spécificité de certains métiers, davantage de lisibilité sur les promotions...

Pas de promesses, beaucoup de motivation et de conviction.

Faites-leur confiance, ils sont à votre service !

En tant que Présidente du syndicat, je suis fière de toutes ces personnes qui s'engagent dans les instances avec moi et pour la CFTC : Comité Technique, C.A.P et C.C.P. Je leur voue une grande confiance dans l'accompagnement qu'ils mettront en œuvre pour chacun d'entre vous lors du prochain mandat.

Moi-même je m'investis à nouveau au Comité Technique pour le prochain mandat, instance cruciale de notre collectivité pour y faire entendre votre voix et défendre vos droits : je m'y engage ! Je prendrai la responsabilité de toujours mettre l'humain au cœur de mes interventions ainsi que de veiller à vos conditions de travail au centre de l'instance CHSCT.



Véronique DHALLUIN

Candidate au Comité Technique (CT) et CAP B
Présidente du Syndicat



Philippe DEBRABANT
candidat en CAP A et CT

Je me suis engagé à la CFTC parce que je pense qu'on ne peut agir efficacement qu'en travaillant de concert et que le dialogue, en l'occurrence le dialogue social, est fondamental.

La CFTC est un syndicat apolitique qui a au centre de ses revendications « l'humain », fort chahuté depuis quelques années.
Mettre l'économie au service de l'Homme et non l'inverse



Antoine DESMARETZ
candidat en CAP C et CT

Après un mandat très enrichissant et formateur j'aimerais apporter mon expérience lors des futures CAP B.
Je ne ferai pas de promesses que je ne pourrais tenir, en revanche toutes les demandes recevables seront défendues avec professionnalisme.
Ma devise : quande je peux, je peux et je fais... »



MOHAMED ATSAMNIA
candidat en CAP B et CT

Votez CFTC et faites voter CFTC



La CFTC dans le département ces quatre dernières années : être au service des agents de notre collectivité

Le complément indemnitaire annuel

A la CFTC, nous nous sommes profondément impliqués pour faire en sorte que la voix des agents soit entendue au moment de l'adoption du complément indemnitaire annuel (CIA). Nous trouvons **profondément absurde que le CIA soit lié à la catégorie de l'agent** et nous n'avons eu de cesse de le répéter lors de différentes réunions de notre collectivité. L'implication d'un agent dans son travail ne se mesure pas à sa catégorie !

Toutefois, en dernier recours, la CFTC, en tant que syndicat constructif, a accepté le CIA : celui-ci constitue, in fine, un bonus pour les agents. Dans un contexte de contraction du pouvoir d'achat, un tel complément permet aux agents de voir leur rémunération légèrement augmentée.

Temps de travail et réorganisation des services

La réorganisation des services dans notre département est un sujet crucial de ces dernières années. La CFTC **a porté la voix de l'ensemble des agents** de notre collectivité afin de faire entendre nos besoins dans cette réorganisation. Celle-ci doit être l'occasion de mettre fin à la dilution des responsabilités, à la multiplication des échelons hiérarchiques et à la multiplication de réunions inutiles et de promouvoir les compétences de chaque agent.

La réorganisation des services a été le moment, pour la CFTC, de **mettre l'agent au cœur de notre collectivité** en se positionnant en faveur d'une adaptation du temps de travail. Celui-ci doit permettre à chaque agent de travailler efficacement sans faire de la présence un objectif indépassable.

De la même manière, nous avons eu l'occasion de nous positionner **en faveur du télétravail**. Celui-ci permet à l'agent de travailler depuis chez lui, réduit sa fatigue et augmente son confort. Pour s'épanouir dans son travail, le télétravail est une solution extrêmement adaptée pour laquelle nous sommes en faveur.



L'égalité professionnelle

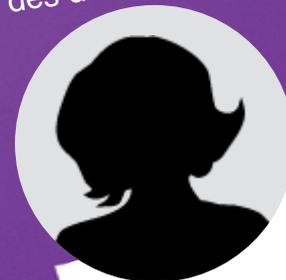
Ces quatre dernières années, l'égalité professionnelle a été un vrai sujet porté par la CFTC au sein de notre collectivité. Faire en sorte que l'ensemble des agents de notre collectivité puisse avoir **les mêmes opportunités et s'épanouir** dans la collectivité a poussé nos interventions au sein du comité technique (CT). De la même manière, au sein de la CAP, nous avons accompagné les agents dans leur progression et dans leurs demandes.

Mettre l'humain au cœur de notre collectivité

Être au service des agents de notre collectivité signifie aussi remettre l'humain au cœur de celle-ci. C'est pourquoi, à la CFTC, nous accompagnons chaque agent dans l'ensemble de ses démarches. Nous sommes **à la disposition de chacun d'entre vous** pour faire en sorte que le département soit un environnement de travail bienveillant et permettant le développement professionnel de ses agents.

En tant que syndicat constructif, la CFTC est au service des agents du département pour les accompagner au quotidien dans leur travail. Ces quatre dernières années, nous avons travaillé à votre service, au sein de l'ensemble des instances (CT, CAP et CHSCT).

Je me porte candidate pour représenter au mieux et avec implication mes collègues en cas de besoin dans les instances concernées. Non syndiquée, la CFTC est toutefois pour moi le plus en adéquation avec les valeurs de solidarité et de défense des droits des fonctionnaires.



Leslie DUPONT
candidate en CAP A



L'Optimist

N°37/p4

2018 : L'ANNEE DES CHOIX

Pourquoi la CFTC : envie de m'engager aux côtés de mes collègues, de les représenter, de les défendre ; envie de contribuer à une action (re)centrée sur l'essentiel : défendre, conseiller, accompagner les collègues, de manière libre, indépendante, et autant que possible dans un esprit de dialogue et de participation.

Pourquoi au comité technique : en tant qu'élu au comité technique, j'aurai pour responsabilité de porter vos revendications, négocier vos intérêts, de participer aux négociations concernant la vie de la collectivité, son organisation et d'être votre relai sur vos conditions de vie au travail



JEAN-FRANCOIS BRIFFARD
candidat en CT

c'est un syndicat qui porte des valeurs universelles, accompagne les agents dans leurs démarches quel'elles soient(conflits avec la hiérarchie, souffrance au travail)

Syndicat à l'écoute des agents ,dans la négociation avec la collectivité et dans la construction sociale



Delphine CUSTOZA
candidate en CAP B et CT

Votez CFTC et faites voter CFTC



Je porte ma candidature pour la CFTC, un syndicat soucieux d'humanité avec des missions et des valeurs que je partage. C'est une expérience nouvelle et intéressante me permettant de mieux connaître le fonctionnement de l'administration. Dans le respect de tout un chacun, je souhaite me rendre utile et être à votre écoute afin de vous accompagner avec bienveillance.



Cathy AUQUIER
candidate en CAP C

Il est vrai que je ne me sens pas syndicaliste « dans l'âme ». Mais je suis de plus en plus consciente que le contre-pouvoir s'effrite globalement dans notre société. Il laisse libre le pouvoir et ses abus. Nous n'avons plus qu'à pleurer, regretter le « bon vieux temps » ou nous engager. C'était ma réflexion quand j'ai reçu l'appel d'une personne de ce syndicat. J'étais alors devant la question de ma propre éthique. Ensuite, il s'avère que les valeurs de la CFTC sont celles auxquelles j'adhère profondément : à savoir des valeurs humanistes



Catherine CAPELLE
candidate en CAP A et CT

Votez CFTC et faites voter CFTC



PROFESSIONNELS DE L'ACTION

SOCIALE - DE L'ENFANCE : NOUS AVONS

BESOIN DE VOTRE EXPRESSION !

La CFTC est régulièrement interpellée par des travailleurs sociaux en UTPAS et notamment par ceux travaillant pour l'enfance.

Afin de nous permettre de mieux appréhender et surtout restituer vos difficultés et vos revendications auprès de l'exécutif du Département, nous avons mis en ligne un sondage :

<https://www.sondageonline.fr/s/93b0e1e>

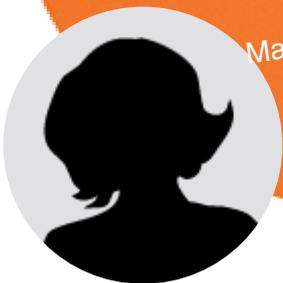
Nous vous demandons de prendre quelques minutes pour le renseigner.

N'hésitez pas si vous le souhaitez à nous contacter que ce soit pour un échange téléphonique ou pour une rencontre (individuelle ou groupée).

La CFTC s'est engagée pour vous accompagner et poursuit sur cette lancée :

- soutenir le personnel du Département,
- être votre porte-parole dans les instances et lors de rendez-vous avec l'administration.

Nous pourrions dire que la CFTC est un syndicat comme les autres. La manière dont le syndicat défend les droits des salariés est important mais le message qui est véhiculé est tout aussi essentiel ; le respect des droits de chacun sans aucun à priori ni parti pris est fondamental : voilà pourquoi ces valeurs sont portées par la CFTC à mon sens. Etre candidat pour participer aux instances et représenter les agents est une expérience qui me tente parce que j'ai envie de pouvoir défendre leurs intérêts, de trouver des solutions mais tout en restant pragmatique et en dialoguant, on n'obtient rien dans le conflit néanmoins savoir se mobiliser contre des mesures injustes en étayant ses propos. Mais surtout respecter toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine, au racisme, à l'exclusion voilà comment je vois les choses.



Nadia GACI
candidate en CAP B



ENCADREMENT INTERMÉDIAIRE DANS LES CHAMPS SANITAIRE ET SOCIAL

Un seul chef et la musique est bonne !

A l'heure des contraintes budgétaires énoncées, répétées, presque devenues une évidence pour beaucoup d'entre nous (est ce vraiment une réalité ?), a émergé dans le champ du social depuis quelques années l'encadrement intermédiaire.

Parallèlement les besoins des populations ont augmenté et surtout les demandes se sont complexifiées et l'attitude des publics a changé.



Il y a peu, un collègue expérimenté a fait un rêve : La DGSOL se réorganisait et développait les postes de terrain, ceux des travailleurs sociaux, médico-sociaux, médicaux, des accueillants, des psychologues et des responsables de services qui soutiennent ces équipes en première ligne. Toujours dans le même rêve le collègue disait à l'Administration : mais comment allez vous financer tout ça ?

Et bien l'Administration lui répondait : nous allons simplifier les procédures, développer et moderniser les modes de communication entre le niveau central et les lieux de proximité, notamment les UTPAS.

Nous allons garder deux lignes :

- la première qui agit sur le terrain
- une seconde qui met en musique les décisions nationales et départementales et qui fixe des cadres et des orientations

et le niveau intermédiaire qui se réunit beaucoup et qui produit peu au final on va s'en passer.

Et bien si le rêve devenait réalité ? Qu'en pensez-vous ?

Vos avis nous intéressent.
Envoyez un mail à la CFTC
cftc@lenord.fr

je veux être élu pour pouvoir défendre
les agents dans leurs droits.
la CFTC : parce que cest un syndicat
honnête, dévoué et sincère .



Sébastien DERAM
candidat en CAP C et CT



MUTUELLE SANTÉ SOUSCRITE AU DÉPARTEMENT : RAPPEL PRATIQUE

Chaque année, les agents de la PSC demandent par courrier au mois d'août de bien vouloir leur transmettre votre avis d'imposition avant la mi-décembre afin que la participation financière du département puisse être ajustée en fonction de vos revenus.

Or, chaque année, vous êtes nombreux à oublier d'envoyer ce document si important, puisque sans lui, la participation n'est pas donnée et le risque est important d'avoir de mauvaises surprises lors des premiers prélèvements de cotisation sur la fiche de paie.

De plus, même en régularisant au plus vite, vous ne bénéficierez pas de récupération de la participation du département. **Ce qui représente une double peine pour vous !**

Aussi, soyez vigilants, si ce n'est pas déjà fait, envoyez au plus vite le document en question pour ne pas être pénalisés.

La CFTC a déjà été interpellée pour ce type de difficultés et malheureusement il n'a pas été possible de donner une suite favorable à ces dossiers.



Un conseil : anticipez !

Pourquoi la CFTC :
Parce que c'est un syndicat très proche de l'agent et surtout à son écoute.
Chez vous : action – réaction.
Pourquoi être élue en CAP : pouvoir échanger et défendre avec les grandes instances les cas particuliers ou les demandes de recours des agents.



Sabine VERZELE
candidate en CAP B et CT



L'APPRENTISSAGE : GAGNANT / GAGNANT ?

Le Conseil départemental accueille des apprentis au sein de ses services pour favoriser la formation et l'accès à l'emploi des jeunes.

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?

L'apprentissage vise à acquérir une expérience professionnelle pratique et rémunérée, tout en suivant une formation théorique, aboutissant à l'obtention d'un diplôme. Il s'adresse aux personnes âgées entre 16 ans et 25 ans. Il n'y a pas de limite d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé ou en cas de projet de création ou de reprise d'entreprise.

L'expérience qui en résulte au sein de la collectivité départementale permet d'en dégager des « plus » et des « moins ».

Les « plus » :



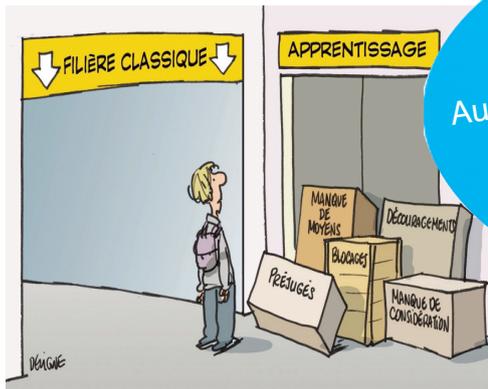
- Une synergie, un enrichissement mutuel entre l'apprenti qui bénéficie de la compétence et l'expérience de son tuteur et le maître d'apprentissage qui est amené à réinterroger ses connaissances
- En fin d'apprentissage, le maître d'apprentissage peut participer au jury d'obtention du diplôme préparé

Pour l'apprenti cela lui permet :

- o de percevoir une rémunération,
- o d'entrer plus rapidement dans la vie active, de cotiser pour la retraite,
- o de se confronter au monde du travail, de faire ses premières expériences, de vérifier sur le terrain l'adéquation de son projet professionnel, voire de le faire évoluer en fin de parcours,
- o d'obtenir une qualification,
- o de s'insérer ou se réinsérer dans la vie active.



Les « moins » :



Afin de pouvoir défendre les agents, découvrir ce que sont les instances. Aussi en remerciement pour votre implication me concernant lorsque ce fut sombre pour moi.



Sébastien CUVELIER
candidat en CAP C

Un apprenti est une personne en formation. Par conséquent, il sera nécessairement moins productif qu'une personne diplômée, d'une part, et, d'autre part, mobilisera des ressources en interne pour l'accompagner et le former et sera donc susceptible de minorer l'efficacité de son tuteur.

Des précautions s'imposent. **L'alternance ne doit pas servir à la collectivité pour pratiquer des économies et utiliser la main d'œuvre à bon marché.**

- Les apprentis peuvent se sentir perdus entre les informations qui leur sont données sur leurs droits et obligations en centre de formation et au sein de la collectivité (congrés, autorisations d'absence,)
- Le maître d'apprentissage, peut se sentir isolé ou en manque d'information concernant l'accompagnement de son apprenti,
- Une motivation financière à améliorer : le maître d'apprentissage peut percevoir une nouvelle bonification indiciaire (NBI) de 20 points, mais s'il perçoit déjà une nbi, celle-ci n'est pas cumulable, seule la nbi la plus élevée est attribuée,
- Le maître d'apprentissage peut se sentir isolé dans l'accompagnement de son apprenti, il est préconisé de créer au sein du Département un réseau interne des maîtres d'apprentissage.

La CFTC demande ...

- une meilleure reconnaissance financière des maîtres d'apprentissage,
- une prise en compte de leur investissement dans leur parcours de carrière ; en effet, en tant qu'agent du Département, les maîtres d'apprentissage contribuent à la politique d'insertion du Département, notamment à l'égard des publics en recherche d'insertion,
- la possibilité d'avoir des temps dédiés au sein de réseaux pour échanger entre maîtres d'apprentissage.



Nos dossiers brûlants en instances locales

La CFTC porte la voix des agents de notre collectivité au sein du Comité Technique (CT) : organe décisionnel du département. Voici les sujets et enjeux brûlants, au cœur de nos préoccupations et pour lesquelles nous portons votre voix.

Réorganisation des services

Le premier des sujets est celui de la réorganisation des services. Cette réorganisation constitue l'opportunité de **remettre l'humain au centre du département** en procurant à chacun les possibilités d'évoluer et de s'épanouir dans notre collectivité. Mais encore faut-il saisir cette opportunité !

La réorganisation des services, telle que la CFTC la perçoit, fait fi des fondamentaux. Plutôt que de supprimer des services essentiels, il faut profiter de cette réorganisation pour porter un réel projet.

Ainsi, en tant que **syndicat constructif**, nous proposons **l'optimisation du fonctionnement** des services. Loin des économies d'épiciers sur lesquelles certains veulent s'attarder, nous portons, à la CFTC, la volonté de diminuer la multiplication des strates hiérarchiques qui conduit à des réunions inutiles et à la dissolution des responsabilités.

Par ailleurs, saisissons l'opportunité de la réorganisation des services pour valoriser la spécificité de certains métiers et leur offrir de véritables perspectives de carrière et un véritable accompagnement.

Le pouvoir d'achat

Alors que le département est une « référence marketing » pour les mutuelles depuis l'adoption d'une convention de participation en 2013, près de 80% des fonctionnaires territoriaux souscrivent individuellement à **une complémentaire santé** et la payent très cher. Dans un contexte économique difficile, de plus en plus de agents renoncent à leur complémentaire santé. Être dans l'obligation de délaisser sa couverture santé au motif qu'elle est trop chère n'est **pas acceptable**.

Le principe d'une aide de l'employeur territorial au financement d'un dispositif de protection sociale complémentaire a été fixé par la loi de modernisation de la fonction publique. Dans le cas d'une augmentation des tarifs, **la CFTC demande que celle-ci soit intégralement prise en charge par le Département**.

De la même manière, les agents qui auraient perdu confiance en ces contrats que le Département les a incités à souscrire, sans réserve, puissent résilier à tout moment, sans pénalités, avec simple préavis de trois mois pour la prise d'effet de la résiliation.



La défense du pouvoir d'achat : une des priorités pour la CFTC

La CFTC est engagée au sein de notre département pour mettre l'humain au cœur de l'ensemble des préoccupations. Au-delà de cet investissement local, la CFTC est présente au niveau national pour faire entendre la voix de l'ensemble des agents.

Sur de nombreux sujets, la CFTC porte votre voix auprès des instances nationales, au Conseil Commun de la Fonction Publique mais également lors de rencontres régulières avec le gouvernement et la participation aux groupes de travail. En particulier, la diminution du pouvoir d'achat, impactant directement l'ensemble des agents, est un sujet sur lequel vos représentants s'efforcent de transmettre votre point de vue aux dirigeants. Dans une démarche constructive, la CFTC s'efforce de proposer des alternatives aux réformes.

Hausse de de la CSG

En premier lieu, la hausse de la CSG, tout juste compensée pour les agents de la Fonction Publique n'a pas entraîné une hausse du pouvoir d'achat comme pour les salariés du privé.

Rétablissement du jour de carence

Le rétablissement du jour de carence, correspondant au premier jour d'arrêt maladie pendant lequel l'agent n'est pas rémunéré, a été rétabli à partir du 1^{er} janvier 2018. Dans notre collectivité, il s'applique à la paye à compter de juillet 2018.

Nous avons été saisis par de nombreux agents soulevant la question de la rétroactivité de la mesure. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter : la CFTC est à votre écoute pour vous accompagner.

Inégalités professionnelles

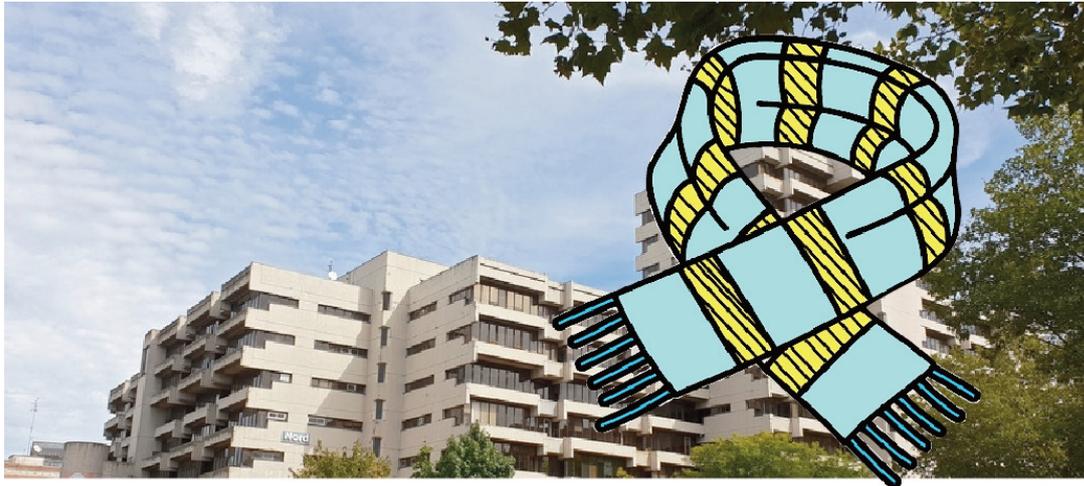
En outre, la CFTC ne peut plus tolérer les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, plus d'hommes que de femmes accèdent à des responsabilités importantes. Les inégalités professionnelles font le jeu des frustrations, des tensions et des divisions. Remettre l'humain au cœur du travail, c'est considérer chaque personne dans son entièreté et non en fonction de son sexe ; voilà ce que nous proposons à la CFTC.

Gel du point d'indice

Le gel du point d'indice ne permet plus aux agents de notre collectivité de voir leur salaire évoluer. Outre la frustration de ne plus gagner plus alors que l'agent progresse dans la qualité de son travail, le gel du point d'indice entraîne des difficultés particulièrement importantes. Comment être motivé par son travail quand son pouvoir d'achat se dégrade d'année en année ?



Le Forhume



Le **Forum** vit ses derniers instants. Ce bâtiment, propriété du **Département du Nord**, va prochainement être détruit pour laisser sa place à un nouvel immeuble au croisement du **53, rue Gustave Delory** et **33, avenue Charles Saint-Venant**, à **Lille (Nord)**.

...

Ainsi, rien ne restera de cet ensemble construit dans les années 70. L'immeuble va être entièrement détruit et une opération de désamiantage aura lieu. Pour le remplacer, plusieurs bâtiments vont être construits pour obtenir une surface totale d'environ **50 000 m²**. Le tout dans le cadre d'un partenariat public-privé...

Pour Jean-René Lecerf, l'objectif est de parvenir à une opération rentable en réalisant des économies notamment en recentrant le personnel. Un immeuble neuf permettra aussi de réduire la facture énergétique. « Redynamiser » le quartier

Source : https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/lille-forum-limmeuble-departement-bientot-detruit_18601976.html

La CFTC se demande pourquoi changer les fenêtres des toilettes de plusieurs étages, de refaire la peinture, reposer des carrelages muraux, alors que le bâtiment est voué à sa destruction ?





ASSISTANTS FAMILIAUX ET ASSISTANTS MATERNELS :

le 21 mars 2019 élections de vos représentants pour la CCPD (Commission Consultative Paritaire Départementale)

Ces élections, qui ont lieu tous les 6 ans, concernent uniquement les Assistants Maternels et Familiaux dont l'agrément est en cours. Au Département, sont concernés plusieurs milliers de professionnels.

Cette commission, qui se réunit régulièrement, étudie les dossiers problématiques tels que le non-renouvellement, suspension ou modification restrictive de l'agrément de ces professionnels. Y siègent à représentation égale : des représentants des instances départementales et leurs suppléants, nommés par le Président du Conseil Départemental (ce dernier siège également à la CCPD) et les représentants des Assistants Maternels et Familiaux élus par leurs pairs.

Le nombre total de membres est arrêté à 10 personnes titulaires pour le Département du Nord. Sont également invitées les personnes concernées et/ou leurs représentants.

Il est donc important non seulement de voter pour les représentants siégeant dans cette Commission mais également de connaître leurs coordonnées en cas de besoin.

Les premières informations concrètes sont :

- Le vote sera électronique : accessible depuis un téléphone portable, une tablette ou un ordinateur.
- Un courrier d'information sera envoyé à chaque électeur dans le courant du mois de novembre :

Attention : en cas de retour dudit courrier avec la mention NPAI, l'agrément de la personne concernée sera stoppé...

Surveillez votre boîte aux lettres et si vous ne recevez pas ce courrier, rapprochez-vous de la DEFJ (Direction Enfance Famille Jeunesse)

Je me suis portée candidate pour la CFTC car je pense qu'il est important que les agents du Département soient représentés, informés et accompagnés sur l'ensemble des sujets qui concernent notre quotidien au travail. Pourquoi la CFTC ? Car c'est un syndicat bienveillant, à l'écoute et proche des agents du Département et qui assure un accompagnement de qualité.



Julie OLIVIER
candidate en CAP A et CT





- La liste électorale sera affichée et consultable du 14 au 24 janvier 2019 dans les Directions Territoriales :

Vous devez figurer sur cette liste si vous remplissez les critères mais si vous n'y êtes pas ou que les informations ne sont pas conformes, faites valoir vos modifications et/ou réclamations à la DEFJ.

Enfin, la CFTC présentera une liste de candidats pour ces élections :

- ▶vous êtes intéressé(e)s pour y figurer ? (Assistant Maternel ou familial)
- ▶besoin d'explications supplémentaires sur les modalités pratiques ou les enjeux de cette Commission ?

**N'hésitez pas à nous joindre par mail cftc@lenord.fr
par téléphone 03.59.73.65.75 - 07.82.57.94.44.**

Pourquoi s'investir en voulant figurer sur la liste CCP pour la première fois lors des élections professionnelles du 6 décembre prochain ? En tant qu'assistants familiaux du Département, depuis déjà quelques années, nous vivons un métier compliqué : nous sommes des travailleurs isolés, nous sommes « écartelés » entre les différentes équipes (le SAF, la DEFJ, l'UTPAS de notre ville), les parents des enfants qui nous sont confiés, les enfants avec toute la complexité de leur jeune vie...

Nous voulons apporter notre expérience, nos attentes, nos souhaits de voir évoluer notre métier et quand l'un d'entre nous se trouve en difficulté, le représenter dans une instance et expliquer sa situation, au besoin la défendre.

Pour tous les assistants familiaux, et les raisons évoquées ci-dessus, nous nous engageons avec la CFTC !



Dominique BOUCHER
Porte-parole des Assistantes Familiales
candidates en CCP C



L'Optimist
N°37/p16

SUIVEZ NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



syndicat CFTC Conseil Départemental du Nord

J'occupe un nouveau poste depuis plus d'un an, j'ai mis tout en œuvre afin d'y être autonome et aujourd'hui j'aime m'investir, en plus de mes tâches quotidiennes, dans des actions transverses. Il est important de se sentir utile et de s'épanouir dans son travail.

L'évolution de carrière est essentielle, selon moi la reconnaissance d'un travail bien fait et réalisé avec passion se doit d'être gratifié. J'ai choisi la CFTC car elle revendique ces mêmes convictions.



Audrey CARPENTIER
candidate en CAP C

La ligne du téléphone portable est indisponible depuis quelques jours.
La situation sera rétablie incessamment sous peu.

N'hésitez pas à nous joindre
sur le fixe 03.59.73.65.75 ou par mail cftc@lenord.fr.

Veillez nous excuser pour ce désagrément.

Syndicat CFTC
du Conseil Départemental du Nord
43, rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex
Tél : 03 59 73 65 75
Port : 07 82 57 94 44
E-Mail : cftc@lenord.fr
www.cftccg59.fr

